

RAPPORT DE CONSULTATION CITOYENNE PLAN D'ACTION DES SERVICES MUNICIPAUX PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2019-2023

LANCEMENT DE LA CONSULTATION

Le 12 février 2021, la Municipalité a annoncé, par voie de communiqué, une consultation citoyenne portant sur le plan d'action des services municipaux en soutien à la Planification stratégique 2019-2023 de la Municipalité de Val-des-Monts.

Le tout a été diffusé sur le site Internet, la page Facebook, ainsi que dans le journal l'Envol. Quelques rappels ont été faits.

Une invitation avec les liens pour compléter le sondage a été transmise, par courriel, aux différentes associations de notre territoire, leur demandant de partager celle-ci à leurs membres.

Une problématique en lien avec le traitement des questionnaires nous a été signalée pendant la période de consultation et une note a été ajoutée au sondage demandant aux répondants de porter une attention particulière au mode de sélection de leurs réponses avant de passer à la question suivante. La période de consultation a été prolongée suivant cet ajout.



SONDAGE PORTANT SUR LE PLAN D'ACTION

Faites-nous part de vos attentes sur la priorisation des actions proposées en lien avec l'atteinte des objectifs de la Planification stratégique 2019-2023!

**Votre participation est importante!
Votre opinion sera prise en considération
dans l'établissement de priorités qui
vous concernent!**

Participez en grand nombre!

**LA CONSULTATION EST
PROLONGÉE, LE SONDAGE SERA
ACCESSIBLE JUSQU'AU
14 MARS 2021**

MODE DE CONSULTATION

Le sondage, réalisé via la plateforme Survey Monkey, était tenu en français et en anglais. Il demandait à la population, d'indiquer l'ordre de priorisation qu'elle souhaiterait voir accorder aux différentes actions en soutien à chacun des objectifs des orientations de la Planification stratégique.

Lorsqu'une seule action était prévue pour un objectif, nous demandions au répondant d'indiquer si, selon lui, il s'agissait d'un besoin urgent, d'une priorité mais pas d'une urgence, d'une action qui devrait être réalisée à moyen terme, à plus long terme ou s'il n'avait aucun intérêt pour la réalisation de cette action.

Une question était ouverte à la fin du sondage pour faire part de précisions ou de commentaires en lien avec le plan d'action. 68 participants en ont profité pour émettre des commentaires, lesquels sont transmis aux membres du conseil municipal pour prise en considération.

PARTICIPATION

Dans le cadre de cette consultation, exclusivement en ligne, il y a eu 97 répondants au sondage en français et 87 répondants au sondage en anglais, pour un total de 184 participants. Il est à noter que certains participants n'ont pas répondu à toutes les questions.

À titre informatif, lors de l'exercice de consultation tenu dans le cadre de l'adoption de la Planification stratégique, lors duquel il y avait eu des séances publiques de consultation en plus de la consultation en ligne, nous avons obtenu les réponses de 270 citoyens (si l'on soustrait les participants des consultations du 10 et du 17 octobre 2018, il y avait eu 210 sondages complétés en ligne).

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

ORIENTATION 1 : AMÉNAGEMENT. ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES		
Action no	OBJECTIF NO 1 : CONSERVER, PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET AUGMENTER L'ACCESSIBILITÉ AU PATRIMOINE NATUREL	% de répondants qui ont identifié cette action comme priorité no 1
1.	Aménager et mettre en place divers moyens pour favoriser des accès publics pour des embarcations non-motorisées en bordure de divers plans d'eau et à des milieux naturels pour le bien de tous les citoyens de la Municipalité, et ce, puisque l'environnement est un bien collectif.	15,65 %
2.	Acquisition d'un terrain en bordure du lac Saint-Pierre pour déplacer la rampe de mise à l'eau dans un emplacement adapté (stationnement, rampe sécuritaire, possibilité de développement du site, etc.).	14,52 %
3.	Favoriser et encourager l'établissement de réserves foncières destinées à la conservation et la protection de l'environnement. Au 1 ^{er} janvier 2019, 0,12 % du territoire est constitué de réserve à cet effet.	17,32 %
4.	Lors de l'élaboration des règlements et des pratiques, assurer un rôle accru dans la protection de l'environnement sous toutes ses formes, tant pour les nouveaux développements que pour les situations existantes. Adopter une culture d'entreprise axée sur une gestion écoresponsable dans toutes les facettes des activités municipales (ex. : terre de remplissage, sel déglaçant et balises plutôt que des gyrophares de véhicules lors d'activité).	18,99 %
5.	Puisque la vie ne peut exister sans eau, accepter le dépôt du plan directeur de l'eau pour nos bassins versants du Comité ad hoc de gestion par bassin versant et établir un plan d'action pour protéger cette ressource.	26,82 %
6.	Diminuer l'impact sur l'environnement lors d'implantation de bornes sèches, par des installations ne nécessitant pas de certificat d'autorisation et des installations non mécanisées.	6,70 %

ORIENTATION 1 : AMÉNAGEMENT. ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES		
Action no	OBJECTIF NO 2 : ACTUALISER, DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE LES DIFFÉRENTS PLANS DIRECTEURS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES ESPACES VERTS ET PLAN D'URBANISME, PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, PLAN DIRECTEUR DE L'EAU – BASSIN VERSANT, PLAN DE TRANSPORT ACTIF)	% de répondants qui ont identifié cette action comme priorité no 1
1.	Continuer à favoriser les saines habitudes, telles que le recyclage, le compostage et la réduction des déchets.	34,10 %
2.	Exiger, pour les nouveaux développements, une étude hydrologique démontrant que l'écoulement de l'eau de surface du nouveau développement n'ait pas de répercussions négatives sur nos réseaux et bassins versants, ainsi qu'un plan de terrassement pentes, fossés, établir des paramètres).	22,55 %
3.	Voir à l'aménagement et l'entretien des parcs des trois centres communautaires (J.-A. Perkins, Thibault et Saint-Germain).	9,25 %
4.	Effectuer annuellement l'acquisition d'un terrain ciblé pour la construction d'un parc de quartier ou espace vert selon les recommandations du Plan directeur des parcs et des espaces verts.	5,78 %
5.	Aménager un parc de jeux d'eau dans le noyau villageois du secteur Perkins.	7,51 %

6.	Mise à jour du plan d'urbanisme et de l'ensemble des règlements d'urbanisme suite à l'adoption du schéma d'aménagement et de développement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.	5,20 %
7.	Mise à jour de la politique environnementale.	9,25 %
8.	Se doter d'un inventaire déterminant notre empreinte écologique et établir un plan de réductions des gaz à effet de serre.	4,05 %
9.	Bonifier la réglementation relative aux avant-projets pour inclure des réservoirs souterrains pour la protection incendie.	2,31 %

ORIENTATION 1 : AMÉNAGEMENT. ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Action no	OBJECTIF NO 3 : SE Doter d'une stratégie de mobilité active et durable (TRANSPORT COLLECTIF ET INTERMODAL, ROUTE VERTE, COVOITURAGE, PARTAGE SÉCURITAIRE DE LA ROUTE, ETC.)	% de répondants qui ont identifié cette action comme priorité no 1
1.	Acquérir, aménager et sécuriser des sites pour des stationnements incitatifs pour le covoiturage dans les 3 noyaux villageois.	15,39 %
2.	Réfection des routes et artères à fort débit journalier moyen annuel.	38,46 %
3.	Augmenter la largeur des accotements des routes où se trouve une forte densité de population pour les futurs projets et pour les routes actuelles là où la situation le permet.	12,42 %
4.	Réserver les emprises pour les pistes multifonctionnelles, les pistes cyclables et les trottoirs dans les nouveaux développements et lors de réfection majeure des routes, et ce, pour développer le transport actif reliant les divers points d'intérêt de la Municipalité.	33,73 %

ORIENTATION 1 : AMÉNAGEMENT. ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

OBJECTIF NO 4 : SE Doter d'un plan de développement des noyaux villageois, tenant compte de leurs besoins et de leurs enjeux spécifiques

Niveau d'urgence de réalisation selon les répondants :	Action no1 : Offrir une programmation d'activités et d'événements variés pour animer les noyaux villageois.
10,73 %	Il s'agit d'un besoin urgent.
23,73 %	Il s'agit d'une priorité mais pas d'une urgence.
33,90 %	Cette action devrait être réalisée à moyen terme.
12,43 %	Cette action devrait être réalisée à plus long terme.
19,21 %	Aucun intérêt pour la réalisation de cette action.

ORIENTATION 2 : ÉCONOMIE. FINANCES ET FISCALITÉ

Action no	OBJECTIF NO 1 : FACILITER, VALORISER ET PROMOUVOIR LA DIVERSIFICATION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (TOURISME, AGRICULTURE, RÉCRÉOTOURISME, INDUSTRIES, COMMERCE)	% de répondants qui ont identifié cette action comme priorité no 1
1.	Nomination d'une personne ressource en matière de développement de la Municipalité.	16,97 %
2.	Rédaction et adoption de politiques visant le développement économique et le soutien aux entreprises de la Municipalité. Effectuer un diagnostic aux fins de se doter d'un inventaire des forces, spécificités et pôles d'activités existants pour évaluer le potentiel de développement de chacun des noyaux villageois de la Municipalité. Cibler des sites pour la création et l'intégration d'un parc commercial et industriel.	15,15 %
3.	Mettre en valeur les entreprises et promouvoir les achats locaux auprès de tous les membres de la communauté : a) Maintenir et diffuser un répertoire des entreprises. b) Participer à une campagne d'achats locaux.	25,45 %
4.	Mettre en réseau les partenaires économiques par la tenue d'activités de consultations.	3,03 %
5.	Procéder à une étude marketing du territoire et un sondage auprès des citoyens.	6,67 %

6.	Mettre en œuvre les actions du plan de développement stratégique du parc Nakkertok Val-des-Monts.	9,70 %
7.	Voir à l'acquisition, de gré à gré ou par expropriation, de propriétés essentielles au développement économique.	1,21 %
8.	Utiliser le processus d'appel d'intérêt pour certaines propriétés municipales afin de favoriser un développement structuré.	0,00 %
9.	<p>Conserver les partenariats entre la Municipalité et les organismes communautaires pour la tenue d'événements d'envergure du territoire (ex. : Festival country, Foire de Poltimore, Arts-aux-parcs-des-Monts, etc.).</p> <p>a) Prévoir, dans les ententes, entre la Municipalité et les organismes, les éléments suivants lorsque requis :</p> <p>b) Favoriser les achats locaux et faire des choix écoresponsables.</p> <p>c) Planifier l'audit avec reddition de compte au niveau des subventions accordées pour les organismes faisant partie du périmètre comptable de la Municipalité.</p> <p>d) Planifier un plan de développement pour les événements d'envergure.</p>	7,28 %
10.	Installation d'une signalisation indiquant les points d'intérêts dans la Municipalité (rampes de mise à l'eau, plage, parcs, etc.).	2,42 %
11.	Lors de l'élaboration des règlements, favoriser le développement économique par des règlements et des procédures simplifiés.	12,12 %

ORIENTATION 2 : ÉCONOMIE. FINANCES ET FISCALITÉ

Action no	OBJECTIF NO 2 : FAVORISER L'ENTRAIDE INTERMUNICIPALE PAR LA MISE EN COMMUN DE SERVICES (EX. : CENTRE DE TRANSBORDEMENT, CHEMINS LIMITOPHES)	% de répondants qui ont identifié cette action comme priorité no 1
1.	Procéder à une révision globale des ententes intermunicipales ainsi que du plan des mesures d'urgence qui s'appliquent à l'ensemble de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.	35,26 %
2.	Sensibiliser la MRC des Collines-de-l'Outaouais à améliorer son offre de service pour répondre aux besoins des municipalités (ex. : organiser l'événement Nettoyons Val-des-Monts au centre de transbordement et besoins au niveau régional en matière de sites de matériaux secs).	45,51 %
3.	Mettre en place un comité régional des directions des services de loisirs afin de faire des recommandations sur des projets d'envergure et créer un partenariat et préparer un protocole d'entente pour le partage de ressources.	19,23 %

ORIENTATION 2 : ÉCONOMIE. FINANCES ET FISCALITÉ

Action no	OBJECTIF NO 3 : CONSTITUER UNE RÉSERVE FINANCIÈRE DESTINÉE À LA MITIGATION DES RISQUES LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES	% de répondants qui ont identifié cette action comme priorité no 1
1.	Procéder à une compilation des données en cours en se basant sur les événements antérieurs relativement aux travaux palliatifs dûs aux changements climatiques (tornades, crues, inondations, etc.) et revoir la vocation du fonds vert en relation avec les orientations du Conseil municipal et les services municipaux actuels et futurs.	71,81 %
2.	Se doter d'équipements polyvalents pour faire face aux différents types d'aléas climatiques (véhicule amphibie, bateau, VTT).	28,19 %

ORIENTATION 3 : ADMINISTRATION. GESTION DES ACTIFS ET DES RESSOURCES HUMAINES

Action no	OBJECTIF NO 1 : INVESTIR DE FAÇON CONTINUE DANS LA FORMATION, LE PERFECTIONNEMENT ET LE COACHING DU CAPITAL HUMAIN	% de répondants qui ont identifié cette action comme priorité no 1
1.	Investir annuellement au-delà du minimum de 1 % de la masse salariale exigé par la Loi 90 pour favoriser le perfectionnement de la main-d'œuvre.	38,63 %
2.	Former le personnel selon les fonctions qui leur sont attribuées dans le Plan des mesures d'urgence.	61,37 %

ORIENTATION 3 : ADMINISTRATION. GESTION DES ACTIFS ET DES RESSOURCES HUMAINES		
Action no	OBJECTIF NO 2 : FAVORISER LES PROJETS ET LES TRAVAUX INTERSECTORIELS ET LA CIRCULATION DE L'INFORMATION	% de répondants qui ont identifié cette action comme priorité no 1
1.	Effectuer la révision, la mise à jour et la diffusion des procédures, directives et formulaires.	60,68 %
2.	Voir à la mise en place d'une infolettre mensuelle interne visant à tenir les employés informés des changements et des nouveautés.	39,32 %

ORIENTATION 3 : ADMINISTRATION. GESTION DES ACTIFS ET DES RESSOURCES HUMAINES		
OBJECTIF NO 3 : ÉLABORER UN PLAN À LONG TERME D'ENTRETIEN PROACTIF DES INFRASTRUCTURES (BÂTIMENTS, RÉSEAU ROUTIER, FOSSÉS, ETC.)		
Niveau d'urgence de réalisation selon les répondants :	Action no 1 : Faire évaluer l'ensemble des bâtiments, terrains, parcs roulants, plateaux sportifs extérieurs, structures extérieures, infrastructures et véhicules municipaux, et ce, afin d'établir un plan d'entretien préventif	
13,87 %	Il s'agit d'un besoin urgent.	
39,31 %	Il s'agit d'une priorité mais pas d'une urgence.	
28,90 %	Cette action devrait être réalisée à moyen terme.	
15,03 %	Cette action devrait être réalisée à plus long terme.	
2,89 %	Aucun intérêt pour la réalisation de cette action.	

ORIENTATION 4 : COMMUNICATION ET PARTICIPATION CITOYENNE		
Action no	OBJECTIF NO 1 : POURSUIVRE L'AMÉLIORATION ET LA DIVERSIFICATION DES CANAUX DE COMMUNICATION	% de répondants qui ont identifié cette action comme priorité no 1
1.	Voir à maximiser l'utilisation des plateformes de communication en place (site Internet, Infolettre, Facebook, Val-des-Monts en Bref, Envol, babillards publics et autres publicités imprimées).	51,83 %
2.	Procéder à la refonte du site Internet et améliorer l'accessibilité à l'information qui est diffusée.	48,17 %

ORIENTATION 4 : COMMUNICATION ET PARTICIPATION CITOYENNE		
Action no	OBJECTIF NO 2 : ENCOURAGER LA PARTICIPATION CITOYENNE	% de répondants qui ont identifié cette action comme priorité no 1
1.	Soutenir et valoriser le bénévolat et les organismes communautaires.	42,60 %
2.	Favoriser la tenue des consultations publiques et prévoir un budget participatif.	30,77 %
3.	Voir à diffuser les séances du Conseil municipal et les consultations publiques sur Facebook en direct, et ce, afin de rejoindre un plus grand nombre de participants.	26,63 %

ORIENTATION 4 : COMMUNICATION ET PARTICIPATION CITOYENNE		
OBJECTIF NO 3 : AMÉLIORER LA COUVERTURE D'INTERNET HAUTE VITESSE SUR TOUT LE TERRITOIRE		
Niveau d'urgence de réalisation selon les répondants :	Action no 1 : Mise à jour de la carte de couverture Internet haute vitesse sur le territoire	
66,86 %	Il s'agit d'un besoin urgent.	
20,57 %	Il s'agit d'une priorité mais pas d'une urgence.	
4,57 %	Cette action devrait être réalisée à moyen terme.	
2,86 %	Cette action devrait être réalisée à plus long terme.	
5,14 %	Aucun intérêt pour la réalisation de cette action.	

ORIENTATION 5 : SPORTS. CULTURE ET LOISIRS		
Action no	OBJECTIF NO 1 : PROMOUVOIR LES SAINES HABITUDES DE VIE/SANTÉ	% de répondants qui ont identifié cette action comme priorité no 1
1.	Implanter un programme d'accessibilité pour les personnes à faible revenu pour les activités et les cours de la programmation municipale (par exemple : Accès-Loisirs et offrir une programmation d'activités gratuites).	33,55 %
2.	Implanter un programme de fidélisation pour les participants des activités et événements du service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire.	10,32 %
3.	Soutenir les actions de la Politique familiale et des aînés.	8,39 %
4.	Aménager un parcours d'entraînement et des plateaux sportifs extérieurs pour favoriser les activités de libre.	19,35 %
5.	Organiser des événements et diversifier la programmation promouvant les saines habitudes de vie (Course familiale, Grande marche Pierre Lavoie, etc.).	9,03 %
6.	Aménager une salle d'entraînement pour les citoyens de Val-des-Monts à même l'aréna communautaire.	12,26 %
7.	Développer une programmation thématique pour le camp de jour estival.	7,10 %

ORIENTATION 5 : SPORTS. CULTURE ET LOISIRS		
Action no	OBJECTIF NO 2 : SOUTENIR LES ARTS, LA CULTURE ET LES ACTIVITÉS DE LOISIRS	% de répondants qui ont identifié cette action comme priorité no 1
1.	Procéder à la révision, l'application et la mise en place des actions des politiques d'acquisition d'œuvres d'art et culturelle.	19,46 %
2.	Poursuivre la mise en place de parcours d'œuvres d'art extérieures dont le Parcours de collines et d'eau.	22,82 %
3.	Diversifier la programmation des ateliers artistiques et culturels.	12,75 %
4.	Voir à la mise en valeur de la collection d'œuvres d'art de la Municipalité.	5,37 %
5.	Développer un partenariat avec la Maison de jeunes pour accroître les activités et les services offerts aux adolescents.	24,16 %
6.	Réaménager les trois points de service de la bibliothèque.	15,44 %

PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES RÉPONDANTS

GENRE

Femme :	48,31 %
Homme :	44,38 %
<u>Préfère ne pas répondre :</u>	<u>7,31 %</u>
Total :	100,00 %

TRANCHE D'ÂGE

15 à 17 ans :	0,00 %
18 à 24 ans :	0,56 %
25 à 34 ans :	9,55 %
35 à 49 ans :	21,35 %
50 à 64 ans :	35,39 %
65 ans et plus :	26,40 %
<u>Préfère ne pas répondre :</u>	<u>6,75 %</u>
Total :	100,00 %

PROVENANCE

Perkins :	59,44 %
Saint-Pierre-de-Wakefield :	27,23 %
Poltimore :	4,44 %
<u>Préfère ne pas répondre :</u>	<u>8,89 %</u>
Total :	100,00 %

CONCLUSION

Suivant l'analyse des résultats, il en ressort que l'écart est plus ou moins grand parmi les différentes actions en soutien à chaque objectif des grandes orientations de la Planification stratégique. Cela démontre que les attentes de la population sondée sont plus partagées relativement à certains dossiers.

Nous pouvons également constater qu'il y a une plus forte corrélation au niveau des attentes en lien avec les actions visant :

1. La réduction des matières résiduelles
2. La réfection des voies de circulation à fort débit journalier
3. Le développement du réseau de pistes multifonctionnelles
4. La sensibilisation auprès de la MRC des Collines-de-l'Outaouais pour l'amélioration de son offre de services
5. La révision des ententes intermunicipales et l'élaboration d'un plan de mesures d'urgence qui s'applique à l'ensemble de ladite MRC
6. La compilation des données des événements antérieurs relativement aux changements climatiques (tornades, crues, inondations, etc.) et revoir la vocation du fonds vert
7. La formation du personnel incluant la formation selon les fonctions qui leur sont attribuées dans le Plan des mesures d'urgence
8. La révision, la mise à jour et la diffusion des procédures, directives et formulaires
9. La mise en place d'une infolettre mensuelle interne visant à tenir les employés informés des changements et des nouveautés
10. La bonification de l'utilisation des plateformes de communication en place
11. La refonte du site Internet et améliorer l'accessibilité à l'information qui est diffusée
12. Favoriser la tenue des consultations publiques et prévoir un budget participatif
13. L'augmentation de la couverture Internet haute vitesse sur le territoire
14. Le soutien et la valorisation du bénévolat et des organismes communautaires
15. L'implantation d'un programme d'accessibilité pour les personnes à faible revenu pour les activités et les cours de la programmation municipale

Bien que ce sondage n'ait aucune valeur scientifique, il présente un portrait des attentes de l'échantillonnage de la population qui a participé à la consultation. Le présent rapport se veut un outil pouvant être pris en considération dans la prise de décision en lien avec le plan d'action de la planification stratégique 2019-2023 de la Municipalité.

Préparé par : Myrian Nadon
Directrice des services administratifs
et Secrétaire-trésorière adjointe

Date : 11 juin 2021